

## POINT FORT

# «La prévention contre la drogue souffre d'incohérence»

Les politiques en matière de drogue bâties sur une approche par produit ne sont pas pertinentes, comme le montre un récent rapport de l'Institut de recherches sociologiques

**A** quel point les drogues sont-elles dangereuses? C'est la question que la Commission fédérale pour les questions de drogues s'est posée dans la perspective des débats à venir autour de la refonte de la loi sur les stupéfiants. Le défi est en effet de rectifier la politique actuelle dans ce domaine sans laisser prédominer des critères idéologiques ou économiques, mais en se basant sur des critères scientifiques. La Commission s'est ainsi tournée vers Sandro Cattacin, directeur de l'Institut de recherches sociologiques (Faculté des sciences de la société). Président du groupe interparti qui a récemment lancé l'idée d'associations de consommateurs de cannabis à Genève, le professeur dirige également le Forum de recherches sociologiques, consacré cette année à la drogue dans tous ses états (*lire encadré*). Son rapport, corédigé avec Dagmar Domenig, directrice de la Fondation Arkadis, repose sur une vaste analyse de la littérature issue des recherches dans le domaine. Entretien.

**La dangerosité des drogues est influencée par un nombre élevé de variables. Lesquelles?**

**Sandro Cattacin:** Il est difficile de déterminer dans quelles conditions et pour quels types de consommateurs une drogue peut devenir dangereuse. Etablir des modèles réglementaires orientés sur la substance, comme c'est le cas aujourd'hui, n'est à l'évidence pas pertinent. L'exemple de l'héroïne est frappant. Consommée en situation d'illegalité, sans contrôle de sa composition, elle représente une énorme source de risque, alors que celui-ci est bien plus réduit dans le cadre d'une consommation contrôlée.

A l'extrême, l'héroïne peut même être un produit médical intéressant.

**Existe-t-il un lien entre consommation de drogue et troubles socio-sanitaires?**

Même si les consommateurs de cannabis présentent plus de psychoses que la population normale, aucune corrélation statistique n'a pu être démontrée. En effet, lorsque la consommation de cannabis d'une société diminue ou augmente, le nombre de cas psychotiques ne change pas. L'explication est plutôt à rechercher dans le lien entre drogue et marginalité. Il en va de même des relations entre cannabis et violence. Au Colorado, où cette substance a été légalisée, on a d'abord observé une augmentation de la consommation. Celle-ci a été immédiatement suivie d'une diminution spectaculaire des actes de violence et des accidents de voiture, des impacts notamment dus à la baisse massive des abus d'alcool, les deux substances ne faisant pas bon ménage.

**Etes-vous favorable à une libéralisation des drogues?**

Pour diminuer les risques pour les consommateurs, la seule solution est en effet de proposer des modes de régulation et d'accès aux drogues. Le modèle, tel qu'élaboré dans notre projet d'association de consommateurs de cannabis, préconise une logique de marché fortement régulée, avec un contrôle sur le produit, le consommateur et la consommation. Il ne s'agit de loin pas de clubs avec un joli décor et une ambiance décontractée, comme on a pu le voir à Barcelone. Mais de lieux où la composition du produit que l'on consomme est connue et où il existe un lien entre consommateurs et

producteurs. La Commission consultative en matière d'addictions s'est penchée sur ce projet et soumettra bientôt des propositions au gouvernement genevois. Si celles-ci sont acceptées, une demande d'essai sous forme d'un projet pilote pourra être soumise aux autorités fédérales.

**Toutes les drogues doivent-elles être régulées?**

Pour se prononcer valablement, il faudra d'abord attendre les résultats de cet essai. Mais on peut déjà constater qu'avec la prescription contrôlée, l'héroïne est quasiment sortie du marché noir. Devenue médicalement, elle n'intéresse plus grand monde en Suisse, où elle est relativement peu consommée. La même expérience n'a toutefois pas fonctionné avec la cocaïne. Pour cette substance – un excitant qu'on consomme seulement au moment où l'on en a besoin –, il faudra probablement se diriger vers des solutions limitant les quantités consommées, mais elles sont difficiles à imaginer. La réflexion politique en est surtout très loin.

**Jusqu'ici, les tentatives de régulation des drogues ont**

**toutes échoué. Pourquoi?**

Dans les années 90, la politique en la matière a beaucoup été influencée par des logiques pragmatiques, comme l'intérêt public ou la diminution des risques pour le consommateur. Il existait alors un consensus, tant dans le monde politique que dans l'espace public, autour de l'idée que la régulation était la seule réponse pour diminuer la misère liée à la drogue. Mais cette prise de conscience n'a pas été transformée au niveau légal et on est passé à autre chose... Quand la loi sur les stupéfiants a été discutée début 2000, face à une UDC qui prenait de l'importance, les partis de centre droite ont préféré changer leur position et se diriger vers une logique répressive. L'initiative sur le chanvre votée en 2008 avait, quant à elle, été lancée par des consommateurs avérés et était peu crédible de ce fait.

**Quelle est votre opinion quant à la prévention actuelle?**

Un sondage récent réalisé en Slovénie sur la perception de la dangerosité des drogues chez les jeunes a montré que 80% des participants considéraient la cigarette comme

extrêmement dangereuse contre seulement 20% pour le cannabis. Les politiques préventives souffrent d'un problème de cohérence, et celui-ci est particulièrement important en Suisse. Les messages vont dans toutes les directions, alors que le discours devrait être identique pour l'ensemble des produits qui peuvent conduire à une dépendance, y compris les jeux vidéo et de hasard. Le message de prévention à l'intention des jeunes est, quant à lui, fondamental.

**En parallèle à ce rapport, le «Forum de recherches sociologiques» est consacré cette année au thème de la drogue. Que s'y passera-t-il?**

Le Forum sera l'occasion de réunir les multiples «compétences drogue» qui sont disséminées au sein des facultés de l'UNIGE. Celles-ci couvrent toutes les thématiques, allant de l'expérimentation sur les animaux aux nouvelles thérapies comme le cannabis médical, en passant par l'analyse juridique des lois sur les stupéfiants ou les enquêtes de terrain (*lire p. 3*). Un MOOC sur les drogues pourrait même voir le jour à l'UNIGE.

## Mieux comprendre les drogues

Organisé sous la forme d'un cycle de conférences, le Forum de recherche sociologique se décline cette année sur le thème de la drogue. Malgré la permanence de la prohibition comme fondement des politiques drogues, force est de constater que les consommations ne diminuent pas et que les effets secondaires, comme le marché noir ou la délinquance, persistent. Pour déchiffrer les différents enjeux dans le domaine, dix conférences publiques

permettront de comprendre l'histoire de la prohibition, ses points d'apogée comme ses remises en question. Les représentations des drogues dans l'imaginaire collectif seront également discutées.

**| TOUS LES MERCREDIS |**

*Les drogues dans tous leurs états*

de 18h30 à 20h

Uni Mail, salle MR160

[unige.ch/-/forum-sociologie-2016](http://unige.ch/-/forum-sociologie-2016)



Photo: DR

# Migrants et dealers malgré eux

**Assistant à l'Institut de recherches sociologiques (Faculté des sciences de la société), Loïc Pignolo a réalisé une enquête sur le deal de rue dans un quartier de Genève dans le cadre de son mémoire de master**

Il a fallu plusieurs mois et un long travail d'approche à Loïc Pignolo pour réaliser son enquête sociologique sur le deal de rue à Genève. Difficile en effet d'entrer en contact avec des personnes sans cesse sur le qui-vive en raison de la précarité de leur statut. «Au départ, on me prenait pour un policier, raconte le jeune chercheur. Aucun dealer ne voulait véritablement se confier. Puis, j'ai peu à peu réussi à gagner la confiance de l'un d'entre eux, en lui demandant simplement de l'accompagner durant ses journées, lorsqu'il allait boire des cafés et manger avec ses amis. Grâce à lui, j'ai pu entrer en contact avec d'autres vendeurs.»

Premier constat ressortant de cette enquête inédite: le marché de la drogue recouvre des réalités très contrastées, dont le deal de rue ne représente qu'une facette. Loïc Pignolo s'est exclusivement intéressé pour ce travail aux vendeurs de cannabis, de cocaïne et d'ecstasy. Il a découvert une

réalité assez éloignée des clichés auxquels renvoie l'étiquette de vendeur de drogue. «Les personnes que j'ai rencontrées sont pour la plupart des migrants clandestins ou des demandeurs d'asile déboutés venus d'Afrique de l'Ouest», relève le chercheur. Venus seuls en Suisse en quête d'une vie meilleure, ils voient dans le deal l'unique moyen de se procurer un revenu. Ils n'exerçaient généralement pas cette activité auparavant et bon nombre d'entre eux ne sont pas des consommateurs, ne serait-ce que pour des raisons financières. C'est souvent sur le conseil d'autres migrants qu'ils se sont engagés sur cette voie à Genève.

## UN CERTAIN MALAISE

«Cette réalité contraste avec d'autres environnements sociaux, aux Etats-Unis ou dans certaines banlieues françaises, par exemple, où le deal relève souvent d'une identité revendiquée, permettant d'acquiescer de la dignité dans un contexte d'exclusion et de marginalisation», précise Loïc Pignolo. A contrario, les personnes rencontrées par le chercheur n'éprouvent guère de fierté à exercer cette activité. Elles refusent de la considérer autrement que comme temporaire et cherchent le

plus souvent à se distancier de l'étiquette de dealer. Elles ressentent un certain malaise, puisqu'elles mentent à leur famille restée en Afrique – à qui elles envoient souvent de l'argent – à propos de leur source de revenus. De même, leur rapport au produit qu'elles vendent est souvent conflictuel. C'est surtout le cas en ce qui concerne la vente de cocaïne, substance qui rapporte le plus financièrement, mais qu'elles considèrent comme la plus dangereuse pour les consommateurs.

Cette tension apparaît également dans leur rapport aux forces de l'ordre. «Elles sont conscientes de faire quelque chose d'illégal et trouvent donc légitimes les interventions de la police, quand bien même elles les craignent. Elles courent en effet le risque d'être emprisonnées, voire dans certains cas expulsées, ce qui ne les empêche pas forcément de revenir en Suisse par la suite», relève Loïc Pignolo.

Cela étant, elles retirent aussi certains avantages de cette activité. Outre les revenus qu'elle leur procure, elle leur laisse une assez grande autonomie dans la gestion de leur temps. Les vendeurs sont indépendants. Ils passent par un grossiste pour acheter leur marchandise. Leur connaissance

du marché ne va pas au-delà et reste donc très opaque pour eux également. Ils partagent un certain nombre de règles qui contribuent à pacifier le marché et à limiter à quelques cas rares les motifs de violence. Ces règles consistent principalement à ne pas prendre les clients d'un autre vendeur.

## FIDÉLISER LES CLIENTS

Afin d'accroître leurs gains, et surtout de limiter les risques de se faire prendre par la police en atténuant l'aspect aléatoire de la transaction, ils cherchent à fidéliser les consommateurs et à se constituer un réseau de clients. Exceptionnellement, cela leur permet de disposer de suffisamment d'argent pour envisager une autre activité, ce à quoi la plupart aspirent.

Qu'advierait-il de ces personnes si le marché, notamment du cannabis, venait à être tout ou partiellement légalisé? «Il y a de fortes chances qu'ils continuent à gagner de l'argent illégalement, par exemple en vendant d'autres substances», présume Loïc Pignolo. Dans tous les cas, le chercheur estime que la question de ces migrants et de leur statut dans notre société devra être intégrée à toute réflexion sur la régulation du marché de la drogue en Suisse. ■